

ALGERIE TELECOM- SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE OUARGLA

N° IDENTIFICATION FISCALE.000216299033049
AVIS DE CONSULTATION

N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°19/2019

La Direction Opérationnelle d'Ouargla lance l'Avis de consultation pour :

« CONFECTION ET FOURNITURES DES DALLES DE COUVERTURES DES CHAMBRES »

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent Avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de mille dinars algériens (1000 DA) auprès la Direction Opérationnelle d'Ouargla Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla.

La présente consultation est ouverte aux établissements qualifiés dans le domaine de fabrication ou la commercialisation des dalles en béton armée, et ayant les capacités techniques et financières nécessaires.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

1-Dossier administratif ;

2-L'Offre technique ;

3-L'Offre financière.

DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG »;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
- La convention du Groupement, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant.

OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 01 du CCAG » ;
- Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté » ;**
- La référence c'est les projets similaires de même nature réalisation par les soumissionnaires, et devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception, visées et singées par les maitres d'ouvrage concernés.

OFFRE FINANCIER dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission remplie, **datée, signée** et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE OUARGLA
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla
Consultation N° : AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°19/2019
« CONFECTION ET FOURNITURES DES DALLES DE COUVERTURES DES CHAMBRES »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite du dépôt des offres est fixée au **8^{ème} jour de 08h00 à 14h00**, à partir de la 1^{ère} parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à **14h :00** au siège de la DO Ouargla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.